



EUROPE ET MONDE – EN BREF



Lettre mensuelle
de la DRAREIC
de Normandie
–
mars 2023

Votre établissement organise des actions à l'international (voyages, stages à l'étranger etc.), si vous souhaitez valoriser vos actions à l'échelle de l'académie, contactez- nous :

drareic@ac-normandie.fr

Mobilité formatrice de personnels éducatifs

Tableaux récapitulatifs des mobilités courtes et longues de personnels disponibles sur [le site académique](#)

Mobilité courte entrante ou sortante

► Rencontres européennes Erasmus+ – [Agence Erasmus+](#)

- Plusieurs rencontres programmées en présentiel ou en ligne, sont ouvertes à candidature.

► Séjours professionnels - *[dépôt des candidatures jusqu'au 12 mai 2023]* - [site officiel](#)

- Mobilité courte en immersion dans un établissement scolaire européen – départ en établissement scolaire à l'étranger et/ou accueil de personnel éducatif étranger en établissement scolaire en France.

► Améliorez vos compétences linguistiques avec le cours de langues tandem franco-allemand – *[inscription jusqu'au 02 avril 2023]*

- Ces cours se dérouleront du 08 au 15 juillet 2023 à Berlin et du 22 au 29 octobre 2023 à Hyères-les-Palmiers.

► Offres de formation Tele-Tandem – *[inscription ici]*

- Tele-tandem propose plusieurs formations, sous différents formats : séminaires en ligne, modules de formation et module de base.



Actions pédagogiques et concours

► Jumelages scolaires numériques – [OFAI](#)

Webinaire.s à partir du mois de mars : [inscription ici](#)

Leur but est de permettre aux élèves de mener des échanges à distance qui peuvent ensuite conduire à une rencontre en tiers-lieu.

► Concours « Éco-Aktion » - date limite d'envoi : 15 avril 2022 - [site académique](#)

Concours à destination de l'ensemble des élèves du premier et du second degré. Dans le but de faire travailler ensemble une classe française et une classe allemande sur le thème du développement durable.



Mobilité accompagnée et apprenante d'élèves

► Appel à candidatures FranceMobil : Devenez animateur/animateur en Allemagne ! - [\[jusqu'au 24 mars 2023\]](#)

- A destination de jeunes de langue maternelle française âgés de 20 à 30 ans, prêts à s'engager pour une année scolaire en Allemagne.

► Subvention aux échanges scolaires franco-allemands dans la localité du partenaire 2023 - [Plateforme Échanges scolaires OFAJ](#)

- L'OFAJ subventionne les échanges scolaires franco-allemands dans la localité du partenaire. Le montant de la subvention dépend de la qualité du projet et de la subvention globale allouée par l'OFAJ à la région académique de Normandie.

► Subvention aux échanges scolaires franco-allemands en tiers-lieu - [\[dépôt du dossier de candidature au moins 3 mois avant l'échange\]](#) - [ici](#)

- L'OFAJ subventionne les échanges scolaires franco-allemands en auberge de jeunesse ou dans une structure similaire, autour d'un projet commun.

Erasmus+

- Le guide 2023 du programme Erasmus+ est disponible : [ici](#)
- Le calendrier des dates limites de dépôt des candidatures 2023 a été publié : [ici](#)

Dépôts des candidatures

- Partenariat de coopération (Action Clé 2) : jusqu'au 22 mars 2023
- Demande d'accréditation : jusqu'au 19 octobre 2023

Les établissements vont recevoir prochainement un appel à candidature. Nous vous remercions de répondre à l'enquête (oui/non) si vous souhaitez déposer un projet d'accréditation ERASMUS en 2023-2024.

Actions dans les établissements

► Plusieurs établissements normands ont organisé des événements à l'occasion des 60 ans du Traité d'amitié franco-allemand, vous retrouverez ces actions [ici](#) :

- Collège Balzac, Alençon
- Collèges Jules Verne, Déville-lès-Rouen et collège Jean de la Varenne, Mont-Saint-Aignan
- Groupe scolaire De la Varde-Mince, Bellengreville
- Lycée Porte de Normandie, Verneuil-d'Avre-et-d'Iton
- Collège Jacques Prévert, Verson
- Collège André Malraux, Granville



Sécurité des mobilités transnationales

[Consulter la FAQ du MENJS](#)

Avant toute mobilité, il convient de consulter la rubrique « [conseils aux voyageurs](#) » sur le site du MEAE et/ou pour l'Union européenne sur le site dédié : [Re-Open EU](#). Toute mobilité, qu'elle soit individuelle ou collective, mobilité d'élève ou de personnel, doit impérativement être déclarée sur le site [Ariane du MEAE](#). La déclaration de voyage sur le site Ariane ne se substitue pas aux modalités de déclaration de voyage fixées par les académies : [site académique](#).

Contactez et interrogez votre école ou votre établissement d'accueil à l'étranger.

Mesures consécutives à la situation en Ukraine - Dans le prolongement des instructions communiquées, toutes les mobilités à destination de l'Ukraine, de la Russie, de la Biélorussie et de la Moldavie sont suspendues. Merci de consulter [le site académique](#)

La Commission européenne et Erasmus+ aux côtés des réfugiés ukrainiens - [plus d'informations ici](#)